

Janvier 2008

Fiches repères de la CFE-CGC

Le stress

67 % des salariés de l'encadrement considèrent qu'ils ne disposent pas des moyens pour mener à bien leur mission, 87 % ont le sentiment de devoir travailler plus vite qu'auparavant, 70 % se plaignent du stress, 82 % pensent que le stress n'est pas pris en compte par leur entreprise... (*Baromètre stress CFE-CGC, septembre 2005*)

La CFE-CGC est la seule confédération syndicale à prendre en compte le stress des salariés de l'encadrement, à le quantifier avec des outils de mesure pertinents et à lutter contre son développement dans la vie professionnelle.

La CFE-CGC agit ...

- son « baromètre stress » exclusif lui permet de suivre les effets du stress sur l'encadrement,
- elle étudie les répercussions du stress via son Observatoire du stress,
- elle accompagne les salariés en situation psychologique difficile, en partenariat avec Psya, société spécialisée dans le soutien psychologique,
- elle intervient régulièrement auprès des médias, des institutions pour lutter contre les sources du stress professionnel,
- elle est à l'origine d'un projet d'accord retenant la charge mentale comme facteur de pénibilité au travail.

... et le prouve

La CFE-CGC milite auprès des pouvoirs publics pour la reconnaissance du stress comme maladie professionnelle.